

LES MISSIONS DE VICT' AID – SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

Service gratuit et anonyme.

Agréé par le Ministère de la Justice / Affilié à la Fédération nationale France Victimes

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire : une directrice, 2 primo accueillantes et 1 secrétaire de direction, 1 pôle juridique (6 juristes), 1 pôle violences intrafamiliales (1 chef de pôle, 4 intervenants sociaux en gendarmeries), 1 pôle psychologique (2 psychologues cliniciennes) et 1 administrateur ad'hoc.

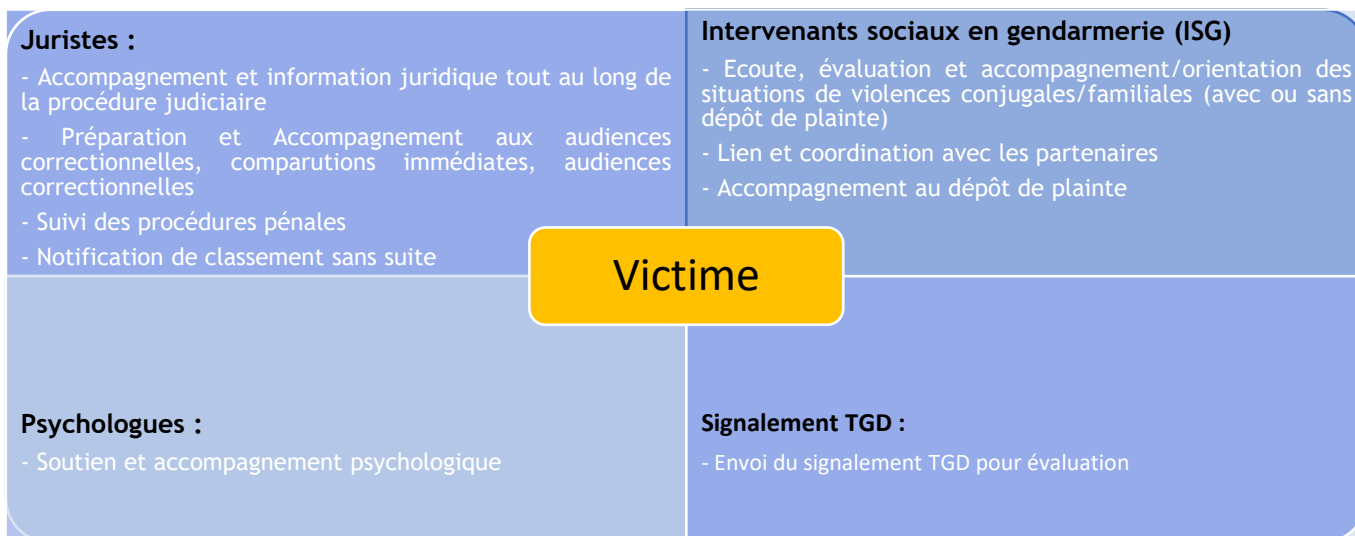
Les missions

Accueillir, écouter, accompagner et orienter toutes personnes victimes, majeures ou mineures, d'une infraction pénale, d'un accident de la route, d'un événement traumatique individuel ou collectif, de catastrophes naturelles ou chimiques, d'actes de terrorismes.

Intervention sur l'ensemble du département de la Gironde à travers de nombreuses permanences.

Gestion des BAV (Bureau d'Aide aux Victimes) du Tribunal Judiciaire de Bordeaux et du Tribunal Judiciaire de Libourne / Opérateur départemental pour les dispositifs TGD et BAR / Référent départemental événements collectifs.

Les orientations



Les coordonnées

Contact du lundi au vendredi, avec ou sans rendez-vous selon l'urgence

Rendez-vous juridiques et psychologiques/Primo accueil : 05 56 01 28 69 / victaid@institut-don-bosco.fr

Signalement TGD : victaid.tgd33@institut-don-bosco.fr

Bureaux d'aide aux victimes : victaid.bav33@institut-don-bosco.fr

Mme BAGNERES, référente dispositifs protection/BAV au TJ de Bordeaux - mbagneres@institut-don-bosco.fr

Mme ALBIGES Marine, chef du pôle VIF : 06 27 57 58 15 /malbiges@institut-don-bosco.fr

Mme PELISSIE DE RAUSAS Véronique, ISG : 06 17 45 46 78 /

veronique.pelissie-du-rausas@gendarmerie.interieur.gouv.fr



STOP

ENSEMBLE
CONTRE LES VIOLENCES
CONJUGALES
ET INTRAFAMILIALES
PRESQU'ÎLE D'AMBÈS



LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION LAÏQUE DU PRADO - SERVICE FRANCE VICTIMES 33 ALP

Service gratuit et anonyme.

Agréé par le Ministère de la Justice / Affilié à la Fédération nationale France Victimes

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire : directeur, 1 secrétaire, 1 pôle juridique (5 intervenants sociaux judiciaires), 2 psychologues, 1 intervenante sociale en commissariat.

Les missions

Accueillir, écouter, accompagner et orienter toutes personnes victimes, majeures ou mineures, d'une infraction pénale, d'un accident de la route, d'un événement traumatique individuel ou collectif, de catastrophes naturelles ou chimiques, d'actes de terrorismes.

Intervention sur l'ensemble du territoire de Bordeaux Métropole à travers de nombreuses permanences.

Notifier les décisions de classement sans suite aux victimes mineures d'un infraction à caractère sexuel.

Réalisation d'évaluation EVVI pour les personnes vulnérables

Les coordonnées

Contact du lundi au vendredi

Rendez-vous juridiques et psychologiques : Tél : 05.56.48.65.64 / savalp@alprado.fr

Permanences sociales au sein du commissariat de Police de Bordeaux : Tél : 05.57.85.72.57

Mme GAILLARD Pauline : ISC - 06 .31.72.02.40 / pauline.gaillard@interieur.gouv.fr
Mr DARNAUZAN Damien, Directeur : 06.15.10.75.96 / damien.darnauzan@alprado.fr